

CONDITIONS GÉNÉRALES DE NEBOSH POUR LES ÉTUDIANTS

1. Définitions

1.1. Dans ce document, les termes suivants ont la signification indiquée ci-dessous.

« **Formateur certifié** » désigne un établissement de formation ou autre entité que vous avez choisi, qui est certifié ou autrement approuvé par NEBOSH pour organiser et vous fournir la préparation nécessaire aux examens NEBOSH et/ou fournir des ressources requises pour les évaluations.

« **Formulaire d'admission** » signifie le formulaire que vous envoyez à NEBOSH lorsque vous vous inscrivez à une Qualification NEBOSH.

« **Organisme qualifiant** » signifie une organisation ou consortium reconnu et autorisé par les autorités de régulation pour décerner des qualifications similaires à celles de NEBOSH.

« **Conditions** » désigne les présentes Conditions générales de NEBOSH applicables aux étudiants.

« **Droits d'admission** » désigne le montant que vous devez payer pour devenir un étudiant/ candidat dans le but d'obtenir une ou des qualifications NEBOSH.

« **Guide(s)** » signifie les Guides publiés occasionnellement par NEBOSH concernant les unités de qualification ou les qualifications NEBOSH. Ces Guides peuvent être modifiés ou actualisés par NEBOSH.

« **Politique des fautes professionnelles** » désigne la version la plus récente de la politique NEBOSH occasionnellement modifiée et applicable aux fautes professionnelles.

« **NEBOSH** » signifie National Examination Board in Occupational Safety and Health (une entreprise à responsabilité limitée, enregistrée sous le numéro 2698100), dont le siège principal est implanté Dominus Way, Meridian Business Park, Leicester, LE19 1QW, Royaume-Uni.

« **Évaluation NEBOSH** » désigne une des Évaluations d'unités pratiques et/ou un des examens qui vous permettent d'obtenir une Qualification NEBOSH.

« **Qualification NEBOSH** » signifie une distinction décernée par un Organisme qualifiant pour certifier un accomplissement ou une compétence.

« **Politiques** » désigne les politiques de NEBOSH occasionnellement modifiées, complétées ou actualisées.

« **Droits d'inscription** » désigne le montant que vous devez verser pour suivre une unité d'Évaluation spécifique de NEBOSH.

« **Autorités de régulation** » signifie le ou les organismes mis en place ou désignés par un gouvernement pour établir et réguler des normes nationales de qualifications et veiller à leur application conforme.

« **Scripts** » signifie le document contenant vos réponses aux Évaluations de NEBOSH.

« **Vous** » désigne l'étudiant ou le candidat aux Qualifications ou unités NEBOSH (de même que « **vos/ votre** »).

2. Application des Conditions générales

- 2.1. Ces Conditions régissent votre relation avec NEBOSH. Elles peuvent être applicables avec toute procédure d'admission ou d'inscription que vous acceptez directement avec NEBOSH ou votre Formateur certifié pour obtenir une Qualification NEBOSH. Pour éviter toute confusion, NEBOSH n'est pas responsable de l'enseignement, des cours ou d'autres services d'apprentissage dans quelque site ou centre que ce soit. Les sommes dues ou les paiements demandés tels que mentionnés dans les présentes ne concernent que NEBOSH, et ne concernent en aucun cas des montants à verser à un Formateur certifié.
- 2.2. Conformément à la clause 2.1, ces Conditions définissent les obligations de base de NEBOSH et vos obligations et responsabilités, qui incluent les droits et les paiements, mais sans limitation. Des informations supplémentaires et détaillées sur vos obligations, votre relation avec NEBOSH, votre comportement, votre relation avec le Formateur certifié, la relation entre NEBOSH et le Formateur certifié, sont disponibles dans les Politiques, que vous pouvez consulter sur demande ou sur le site internet.
- 2.3. Lorsque vous vous inscrivez à un programme d'études pour vous préparer à des Évaluations des Qualifications NEBOSH, votre contrat pour ce programme d'études concerne uniquement le Formateur certifié. NEBOSH ne fait pas partie du contrat entre vous et le Formateur certifié.

3. Admission, transfert et annulation

- 3.1. Lorsque vous vous inscrivez à une Qualification NEBOSH (par l'intermédiaire de votre Formateur certifié), vous acceptez ces Conditions.
- 3.2. Votre admission à NEBOSH est uniquement valide lorsque NEBOSH vous a envoyé une confirmation d'admission officielle, et lorsque NEBOSH a reçu la totalité des Droits d'admission et (le cas échéant) et d'autres frais afférents.
- 3.3. La procédure d'admission sert à vous identifier, à identifier le Formateur certifié avec qui vous étudiez, à suivre votre progression dans le programme des Qualifications NEBOSH, à confirmer votre éligibilité à participer aux Évaluations NEBOSH et à confirmer les unités que vous avez précédemment obtenues et qui peuvent valider une Qualification NEBOSH.
- 3.4. En vous inscrivant à une Qualification NEBOSH, vous vous engagez à respecter les règles applicables à cette Qualification, telles que définies par le Guide de cette Qualification.
- 3.5. Si vous souhaitez être transféré à un Formateur certifié, autre que celui indiqué sur votre confirmation d'admission officielle, vous devez organiser ce transfert avec les

deux Formateurs concernés et informer immédiatement NEBOSH. NEBOSH n'est pas responsable d'aucun frais ou droits à payer à un Formateur certifié (actuel et futur) et il vous incombe de vérifier quelles sommes, le cas échéant, vous devez payer avant qu'un tel transfert puisse être réalisé.

- 3.6. Lorsque NEBOSH vous a envoyé son acceptation de votre admission, vous n'avez plus le droit de l'annuler, puisque vous avez accepté que les services de NEBOSH relatifs à votre admission débiteront immédiatement avec l'envoi de cette acceptation.

4. Inscription aux Évaluations NEBOSH

- 4.1 L'inscription aux Évaluations NEBOSH doit être effectuée auprès d'un Formateur certifié et :

- 4.1.1 Lorsque vous vous inscrivez à une Évaluation NEBOSH par l'intermédiaire d'un Formateur certifié, vous acceptez ces Conditions. Votre inscription sera uniquement valide lorsque NEBOSH vous aura envoyé une confirmation d'admission aux examens (Examination Entry Confirmation – EEC) ou une confirmation d'inscription aux examens (Confirmation of Examination Registration – COER) et lorsque NEBOSH aura reçu la totalité des Droits d'inscription (et d'autres frais afférents), versée soit par le Formateur certifié ou directement par vous.

- 4.2. En vous inscrivant à l'Évaluation d'une Qualification NEBOSH, vous vous engagez à respecter les règles applicables à cette Évaluation, telles que définies par le Guide de cette Qualification.
- 4.3 Toutes les factures relatives aux Droits d'inscription et d'autres frais occasionnellement dus doivent être honorées rapidement (que vous ayez décidé de payer directement NEBOSH, ou que vous ayez autorisé votre Formateur certifié à le faire en votre nom) et en aucun cas plus de 14 jours à partir de la date de la facture.
- 4.4 Si NEBOSH ne reçoit pas le paiement dû conformément à la clause 4.3, sans préjudice d'aucun de ses droits, NEBOSH peut suspendre la remise de vos Qualifications NEBOSH jusqu'à ce que la ou les sommes dues soient intégralement encaissées par NEBOSH.
- 4.5. Le remboursement des Droits d'inscription correspondant à des inscriptions annulées peut uniquement être autorisé sur présentation d'un certificat médical confirmant l'incapacité du candidat à passer le ou les examens à cause de son état de santé. Dans ce cas, les droits seront remboursés moins 30 % pour couvrir les frais administratifs. Aucun autre coût encouru par le candidat ne peut être remboursé. Toute demande de remboursement doit être présentée dans un délai d'un mois calendaire après le ou les examens.
- 4.6. Les droits et les inscriptions ne sont pas transférables à un examen équivalent, à une autre session d'examen ou à un autre candidat.
- 4.7. D'autres frais peuvent aussi vous incomber (incluant, sans limitation, les frais de révision des résultats, droits d'inscription, frais de renouvellement, autres frais

administratifs) et qui peuvent ne pas être définis dans votre contrat avec NEBOSH ou le Formateur certifié. Les informations détaillées sur tous les droits et frais NEBOSH actuellement applicables sont définis dans le tarif disponible sur le site internet NEBOSH. NEBOSH publie des informations sur les frais (qui peuvent être modifiés occasionnellement) facturés par NEBOSH pour des travaux supplémentaires réalisés par NEBOSH en votre nom, tels que la révision des résultats et autres activités administratives réalisées par NEBOSH en votre nom.

- 4.8. Vous pouvez aussi être tenu de payer des frais d'enseignement et d'autres frais, en plus des frais mentionnés dans la clause 4.7, au Formateur certifié et non pas à NEBOSH.
- 4.9. Certains Formateurs certifiés facturent un tarif global unique qui combine les frais dus à NEBOSH et les frais dus au Formateur certifié pour l'enseignement et/ou la surveillance des examens. Lorsqu'un Formateur certifié propose cette modalité, il devient votre agent et effectuera en votre nom le paiement des frais dus à NEBOSH. Lorsqu'un Formateur certifié ne propose pas cette modalité, vous devez vous assurer que tous les montants dus à NEBOSH sont payés pendant les procédures d'admission et d'inscription et couvrent toutes les Évaluations requises.

5. Responsabilités de NEBOSH

- 5.1. NEBOSH peut uniquement évaluer les Scripts qu'il reçoit. NEBOSH ne peut pas être tenu responsable des Scripts qui peuvent être perdus ou endommagés avant leur réception par ses services.
- 5.2. Sous réserve de la clause 5.3, NEBOSH exclut expressément toute responsabilité pour :
 - 5.2.1 les pertes ou dégâts affectant vos biens, sauf s'ils résultent de la négligence de NEBOSH ou de ses employés,
 - 5.2.2 dans toute la mesure permise par la loi, toutes les pertes de quelque nature que ce soit, directes, indirectes ou collatérales, causées par le Formateur certifié,
 - 5.2.3 ainsi que toutes les
 - (i) pertes de bénéfices,
 - (i) pertes de revenus,
 - (iii) pertes d'opportunités ou pertes d'indemnités de séjour, ou
 - (iv) autres pertes indirectes que vous avez pu subir,dues au non-respect des obligations de NEBOSH envers vous, ou dues à une action, omission ou négligence de NEBOSH, de ses employés ou agents. Pour éviter toute confusion, votre Formateur certifié n'est pas un agent de NEBOSH.

- 5.3. Aucune des Conditions stipulées ne peut être interprétée pour exclure ou limiter la responsabilité de NEBOSH en cas de :
- 5.3.1 décès ou d'accident causé par sa négligence,
 - 5.3.2 fraude ou représentation frauduleuse,
 - 5.3.3 violation des obligations au titre de la section 12 de la loi sur la vente de biens [Sales of Goods Act 1979] ou la section 2 de la loi sur la fourniture de produits et de services [Supply of Goods and Services Act 1982], ou
 - 5.3.4 pertes pour lesquelles la section 7 de la loi sur la protection des consommateurs [Consumer Protection Act 1987] interdit la limitation des responsabilités.
- 5.4. Sans préjudice de la clause 5.3, la responsabilité totale de NEBOSH émanant de ou en relation avec ces Conditions, par contrat, délit (dont la négligence) ou restitution, ou le non-respect d'obligations statutaires ou fausses déclarations, ou autres, restera limitée aux Droits d'inscription payés par vous.
- 5.5. Ni vous ni NEBOSH ne peuvent être tenus responsables l'un envers l'autre d'un quelconque manquement ou retard dans l'exécution des obligations causé par un ou des événements échappant au contrôle raisonnable des parties.
- 5.6. La certification par NEBOSH de votre Formateur certifié ne signifie pas que NEBOSH a approuvé tous les matériaux d'enseignement et des cours utilisés par votre Formateur certifié et que NEBOSH les considère satisfaisants et adaptés à des objectifs spécifiques. Cette obligation fait partie des responsabilités du Formateur certifié.
- 5.7. NEBOSH ne peut pas être tenu responsable de l'indisponibilité de son site internet ou de son fonctionnement non-conforme à sa configuration habituelle ou attendue. NEBOSH ne garantit pas que son site internet ne contienne aucun virus, ou qu'il fonctionne sans interruption ou sans erreur.
- 5.8. NEBOSH ne fait pas partie du contrat que vous avez conclu avec votre Formateur certifié concernant des cours fournis et des contenus enseignés. Le Formateur certifié n'est pas un agent de NEBOSH. NEBOSH ne peut pas être tenu responsable d'aucune de vos réclamations concernant un Formateur certifié, les cours fournis ou les contenus enseignés. Toute réclamation de ce type doit être rapidement adressée au Formateur certifié concerné. Si vous ne pouvez pas résoudre une réclamation directement avec votre Formateur certifié, veuillez le signaler à NEBOSH.
- 5.9. NEBOSH n'est pas responsable de l'organisation des examens ou de l'état du lieu utilisé pour les examens et n'a aucune obligation à cet égard. Le Formateur certifié est le seul responsable de l'organisation des examens et des locaux utilisés pour les examens.

6. Résiliation

NEBOSH peut résilier votre admission ou inscription à tout moment par notification écrite, si :

- 6.1 Vous ne respectez pas ces Conditions, ou d'autres conditions stipulées dans une lettre confirmant votre admission, ou dans un document ou Politique émise par NEBOSH à tout moment ; ou
- 6.2 Vous ne payez pas un montant que vous devez à NEBOSH ; ou
- 6.3 Il s'avère que vous avez fourni à NEBOSH (directement ou par l'intermédiaire du Formateur certifié, ou autrement) des informations fausses ou trompeuses ; ou
- 6.4 Vous ne répondez à toutes les exigences administratives et académiques énoncées dans les Guides fournis par NEBOSH ; ou
- 6.5 Pour toute cause définie dans la clause 7 ci-dessous ; ou
- 6.6 Vous avez commis une faute professionnelle telle que définie par la Politique sur les fautes professionnelles de NEBOSH.

7. Agression verbale ou physique

NEBOSH ne tolère aucune forme d'agression verbale ou physique envers ses employés ou ses agents. Tout incident de ce type peut justifier a) la restriction des communications à un moyen spécifique, par exemple uniquement par lettre ou par e-mail, ou b) la résiliation de l'admission/ inscription, ou l'exclusion définitive à toute autre admission ou inscription à l'avenir, selon la gravité des faits d'après le seul jugement de NEBOSH, ou en cas d'agressions verbales ou physiques répétées.

8. Protection des données

- 8.1 NEBOSH conserve des informations personnelles vous concernant et les utilise comme indiqué ci-dessous :
 - 8.1.1 Pour traiter les demandes que vous présentez à NEBOSH, pour administrer votre admission et votre inscription aux Évaluations NEBOSH ;
 - 8.1.2 Pour répondre aux employeurs, agences de recrutement, institutions de l'enseignement supérieur, et autres organismes similaires, pour vérifier des demandes d'employeurs ou d'agences pour l'emploi, pour confirmer des informations que vous avez fournies à des employeurs ou des agences pour l'emploi concernant des Qualifications NEBOSH dont vous êtes titulaire et qui sont nécessaires à vos demandes d'emploi ;
 - 8.1.3 Pour répondre à vos demandes de renseignements ou à celles d'un Formateur certifié concerné ;
 - 8.1.4 Pour recouvrir des sommes que vous devez à NEBOSH ;
 - 8.1.5 Pour appliquer les Politiques ;

- 8.1.6 Pour vous informer, vous et votre Formateur, des résultats obtenus aux Évaluations NEBOSH ;
- 8.1.7 Pour communiquer avec le Formateur certifié et échanger des informations vous concernant ;
- 8.1.8 Pour vous faire connaître des services offerts par NEBOSH et d'autres organisations, incluant des informations sur des cours et des Qualifications actuelles et futures, sauf si vous nous avez indiqué que vous ne souhaitez pas recevoir de telles informations ;
- 8.1.9 Pour réaliser des enquêtes conçues pour aider NEBOSH à planifier et améliorer ses Qualifications.
Les données utilisées dans ce cadre seront anonymes (par exemple femme âgée de moins de 50 ans)
- 8.1.10 Pour soutenir des activités de recherche (dans ce cas vos données resteront anonymes) ; et
- 8.1.11 Pour toute autre activité autorisée par le Règlement général sur la protection des données.

Cliquez [ici](#) pour plus d'information sur les procédures de traitement de vos données dans le cadre de notre politique de confidentialité.

- 8.2 Si vous étudiez en dehors de la Zone économique européenne (ZEE), il peut être nécessaire pour NEBOSH de transférer vos informations personnelles à des formateurs auprès desquels vous vous êtes inscrits à l'extérieur de la ZEE pour qu'ils puissent utiliser vos informations afin de vous fournir les services couverts par ces Conditions. Des pays ne faisant pas partie de la ZEE ne peuvent pas toujours garantir un niveau de protection des données personnelles identique à celui des pays de cette zone. Lorsque vous vous inscrivez à une Qualification NEBOSH et que vous étudiez à l'extérieur de la ZEE, vous autorisez explicitement de tels transferts de vos informations personnelles.
- 8.3 Par la présente, vous autorisez NEBOSH à vous envoyer des emails en vue de vous communiquer vos résultats.
- 8.4 Par la présente, vous autorisez NEBOSH à présenter vos résultats sur son site internet. Dans ce cas, vos résultats seront uniquement accessibles par vous et par votre Formateur certifié. Ils seront identifiés par votre numéro d'identification d'étudiant qui vous sera communiqué après votre admission.

9. Droits de propriété intellectuelle et site internet de NEBOSH

- 9.1 Tous les droits d'auteur, copyright et autres droits de propriété intellectuelle de NEBOSH liés aux documents d'examen et/ou d'évaluation, rapports d'examineurs et Guides des qualifications achetés à NEBOSH ou fournis par lui restent la propriété de NEBOSH. Le logo NEBOSH et les autres matériaux de NEBOSH ne peuvent pas être reproduits/ copiés/ distribués sous quelque forme ou par méthode que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable de NEBOSH ou conformément à la loi.

- 9.2 Lorsque vous accédez au site internet NEBOSH, vous devez le faire en respectant les conditions d'utilisation de NEBOSH, qui sont disponibles sur demande et sur le site internet. Il vous incombe de protéger votre numéro d'identification d'étudiant et votre mot de passe et vous vous engagez à ne pas communiquer ces données à aucun tiers.

10. Généralités

- 10.1 Si NEBOSH ne vous fait pas appliquer rigoureusement ces Conditions, par omission ou autre cause, vous ne pouvez pas considérer cela comme une renonciation à aucune autre disposition énoncée dans les présentes. Une renonciation de NEBOSH concernant une violation des Conditions ne peut pas être considérée comme une renonciation à une autre violation de cette même disposition ni à aucune des dispositions de ces Conditions.
- 10.2 Si une disposition des Conditions est invalide ou inapplicable en tout ou partie, les autres dispositions, et le reste de la disposition en question, restent valides et applicables.
- 10.3 Une personne qui n'est pas mentionnée dans un contrat régi par ces Conditions n'a aucun droit émanant de ou en relation avec ce contrat, conformément à la loi sur les contrats [Contracts (Rights of Third Parties) Act 1999], sauf si un tel droit est explicitement accordé à un Formateur certifié en plus des Conditions, mais sans que cela puisse modifier un droit ou recours dont dispose un tiers, autrement que défini par cette loi.
- 10.4 Ces Conditions sont régies et interprétées conformément au droit anglais et les parties acceptent de se soumettre à la compétence exclusive des tribunaux anglais.

11. Droits légaux

Ces Conditions n'affectent en rien vos droits légaux de consommateur.